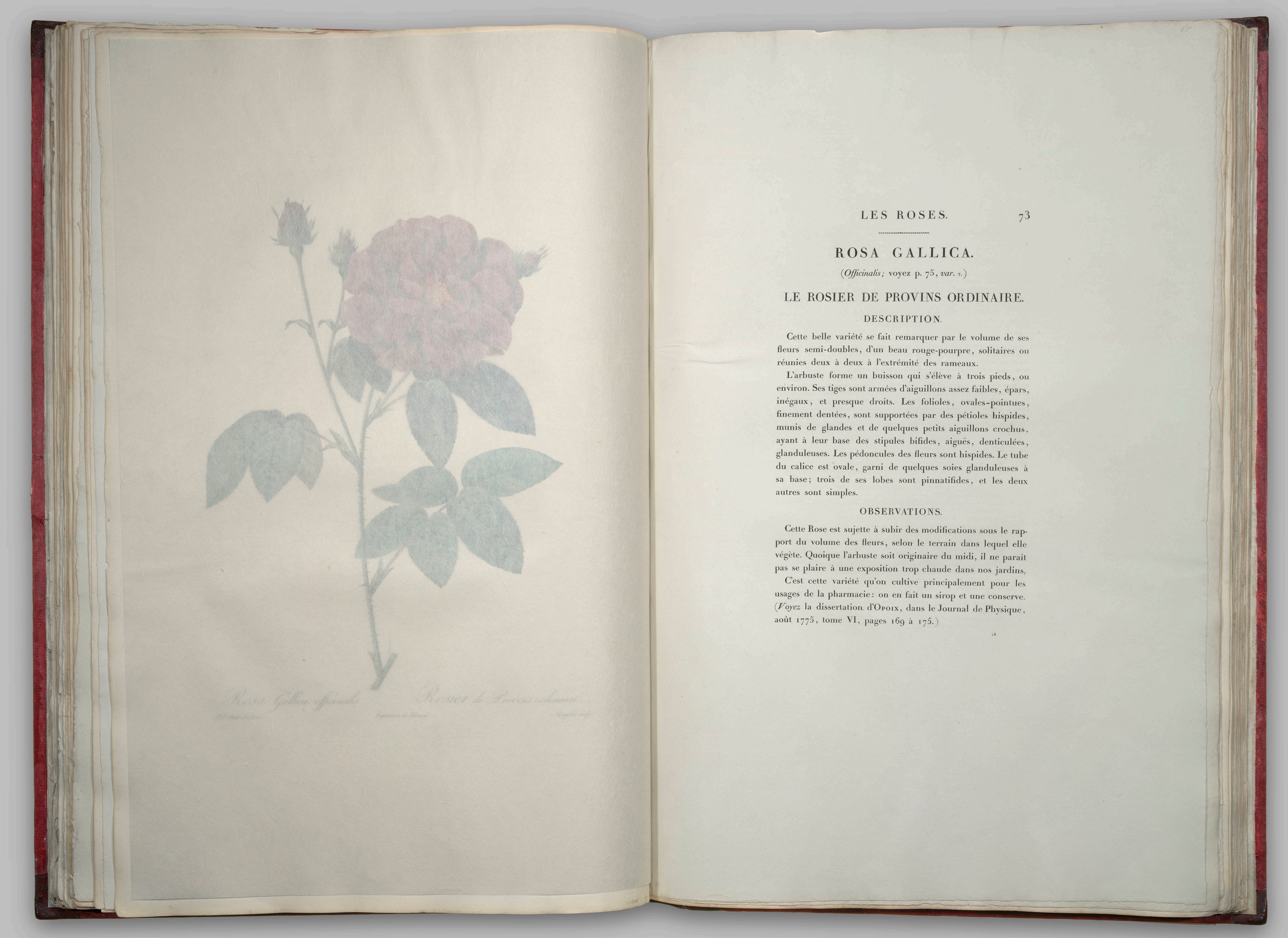


ROSA GALLICA.

(*Officinalis;* voyez p. 75, *var.* τ.)

LE ROSIER DE PROVINS ORDINAIRE.

DESCRIPTION.

Cette belle variété se fait remarquer par le volume de ses fleurs semi-doubles, d'un beau rouge-pourpre, solitaires ou réunies deux à deux à l'extrémité des rameaux.

L'arbuste forme un buisson qui s'élève à trois pieds, ou environ. Ses tiges sont armées d'aiguillons assez faibles, épars, inégaux, et presque droits. Les folioles, ovales-pointues, finement dentées, sont supportées par des pétioles hispides, munis de glandes et de quelques petits aiguillons crochus, ayant à leur base des stipules bifides, aiguës, denticulées, glanduleuses. Les pédoncules des fleurs sont hispides. Le tube du calice est ovale, garni de quelques soies glanduleuses à sa base; trois de ses lobes sont pinnatifides, et les deux autres sont simples.

OBSERVATIONS.

Cette Rose est sujette à subir des modifications sous le rapport du volume des fleurs, selon le terrain dans lequel elle végète. Quoique l'arbuste soit originaire du midi, il ne paraît pas se plaire à une exposition trop chaude dans nos jardins.

C'est cette variété qu'on cultive principalement pour les usages de la pharmacie: on en fait un sirop et une conserve. (*Voyez* la dissertation d'Opoix, dans le Journal de Physique, août 1775, tome VI, pages 169 à 175.)